



Métropole de Lyon
Monsieur Fabien BAGNON
Vice-Président mobilités actives
20, rue du Lac
69003 LYON

Lyon, le 16 novembre 2023

Objet : Voie Lyonnaise n°12 – avenue Rockefeller (tronçon boulevard Pinel, rue Viala)

Monsieur,

Nous vous remercions pour les échanges que nous avons pu avoir hier avec vous, ainsi que vos équipes au sujet de la réalisation de la Voie Lyonnaise n°12 (VL12) en ce qui concerne le secteur de l'avenue Rockefeller et en particulier le tracé de cette Voie Lyonnaise sur le segment qui relie le boulevard Pinel à la rue Viala.

Nous avons constaté qu'à ce stade vous n'envisagez pas de retenir notre proposition de faire cohabiter la VL12 avec les autres modes de déplacements sur l'avenue Rockefeller, ni celle, alternative, qui consisterait à faire passer la VL12 par l'avenue Esquirol. Vous avez, en effet, réaffirmé votre souhait de maintenir le tracé proposé initialement par la Métropole qui prévoit de mettre l'avenue Rockefeller en sens unique de manière à faire obstacle à l'entrée des véhicules dans Lyon. Comme nous vous l'avons expliqué, nous considérons qu'il est essentiel de maintenir le double sens de circulation des véhicules sur toute l'avenue Rockefeller et que, de ce fait, la proposition de la Métropole mérite d'être reconsidérée à la lumière des arguments que nous avons développés à l'appui de nos propositions.

Comme convenu, nous vous remercions de nous adresser par retour de mail :

- les slides que vous nous avez présentés hier en séance,
- le compte-rendu de réunion qui sera rédigé par vos équipes,
- les études d'impacts sur lesquelles les services de la Métropole se sont basés pour réaliser le projet de tracé en amont de la phase de concertation publique, et en particulier en ce qui concerne :
 - la qualité de l'air en fonction des scénarii étudiés ;
 - les flux de circulation automobile (qui doivent tenir compte de la fermeture de la clinique Trarieux en 2018 et de la livraison à venir de 144 logements sur ce site en phase de reconversion) ;

- les flux de déplacements pédestres, en intégrant les points de passage des enfants qui se rendent dans les groupes scolaires Condorcet, Viala, le collège Molière ainsi que le stade Juninho.
- les prescriptions formulées par les SDIS, SAMU et société d'ambulances privées.

Nous vous remercions également de nous indiquer le calendrier :

- de poursuite de l'élaboration du tracé de la VL12 en fonction des études complémentaires que vous avez indiqué vouloir réaliser, en particulier en ce qui concerne les reports de circulation dans les rues du Parc Chaussagne,
- de réalisation de l'expérimentation que nous avons convenu de réaliser en mettant temporairement le tronçon Pinel-Viala en sens unique ? A quel moment et sur quelle durée aura-t-elle lieu ?
- de remise du rapport du commissaire enquêteur et de mise au vote de la future délibération portant sur cette Voie Lyonnaise.

Bien entendu, nous restons à votre disposition pour échanger (si possible sur site) et contribuer à la réalisation d'un projet le plus adapté possible aux besoins des usagers et habitants en fonction des caractéristiques de ce secteur.

Bien cordialement.

Hélène BARONNIER
Présidente de l'association
J'aime Montchat

Gérard FRIZE
Président du Comité d'Intérêt Local
de Montchat

Claude HORENKRYG
Président du Conseil de Quartier
de Montchat

Abdel BOUNIA
Président de l'association amicale
du Parc Chaussagne

Copies : Madame Véronique DUBOIS-BERTRAND, Monsieur Michaël MAIRE, Monsieur Benjamin BADOUARD, Madame Isabelle PETIOT-VASSELIN, Monsieur Valentin LUNGENSTRASS